Vous emménagez prochainement dans l'une des 47 communes* du territoire intercommunal
ou vous habitez déjà le territoire et passez d'une commune à une autre.
Vous avez besoin d'un abonnement à l'eau potable pour votre nouveau chez vous.

Le service eau & assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté met à votre disposition un formulaire pour recueillir les informations nécessaires à la préparation de votre futur abonnement et à l'ouverture du compteur d'eau.

Je fais ma demande

Public concerné :

- Particulier
- Professionnel / entreprise

*Communes concernées : 45 / 47

Auberives en Royans, Beaulieu, Beauvoir en Royans, Bessins, Chantesse, Chasselay, Châtelus, Chatte, Chevrières, Choranche, Cognin les Gorges, Cras, Izeron, l'Albenc, La Rivière, La Sône, Malleval en Vercors, Montaud, Morette, Murinais, Notre Dame de l'Osier, Poliénas, Pont en Royans, Presles, Quincieu, Rencurel, Rovon, Saint-André en Royans, Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Appolinard, Saint-Bonnet de Chavagne, Saint-Gervais, Saint-Hilaire du Rosier, Saint-Just de Claix, Saint-Marcellin, Saint-Pierre de Chérennes, Saint-Quentin sur Isère, Saint-Romans, Saint-Sauveur, Saint-Vérand, Serre-Nerpol, Têche, Varacieux, Vatilieu, Vinay.

Démarche distincte pour 2 communes :

Vous emménagez dans les communes de Montagne ou de Saint-Lattier ?
Le gestionnaire de l'eau potable de ces deux communes est le syndicat des eaux de l'Herbasse (SIEH).
Merci de prendre directement contact avec le SIEH :
Téléphone : 04 75 02 72 32
Courriel : contact@sieh.fr
Portail abonné SIEH : https://eau.sieh.fr/public

Je veux faire une autre demande